

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TERRE VALSERHÔNE

35 rue de la Poste – Châtillon-en-Michaille - 01200 VALSERHÔNE

☎ : 04 50 48 19 78 - Courriel : info@terrevalserhone.fr

Délibération n°25-DC092

Conseil communautaire du 25 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle des fêtes de Plagne, sous l'autorité de Monsieur Patrick PERRÉARD, Président.

Présents :

BILLIAT :

CHAMPFROMIER : Jacques VIALON

CHANAY : Lucie JOUHAUD

CONFORT : Raphaël CASTIGLIA

GIRON :

INJOUX-GENISSIAT : Denis MOSSAZ - Joël PRUDHOMME

MONTANGES :

PLAGNE : Philippe DINOCHÉAU

SAINT-GERMAIN-DE-JOUX : Gilles THOMASSET

SURJOUX - LHOPITAL : Frédéric MALFAIT

VALSERHÔNE : Régis PETIT - Isabelle DE OLIVEIRA - Jean-Pierre FILLION – Patrick PERREARD - Gilles ZAMMIT - Annick DUCROZET - Serge RONZON – Mourad BELLAMMOU - Sandra LAURENT-SEGUI - Catherine BRUN - Sacha KOSANOVIC - Sebahat BULUT - Christiane RIGUTTO

VILLES : Guy SUSINI

Absents : Jean-Marc BEAUQUIS - Antoine MUNOZ - Daniel BRIQUE - Florian MOINE - Christophe MARQUET - Pierre CHARPY - Anthony GENNARO

Pouvoirs : Gilles FAVRE à Jacques VIALON - Elisabeth JEAMBENOIT à Lucie JOUHAUD - Sophie SELLIER à Joël PRUDHOMME - Patricia VERDET à Denis MOSSAZ - Katia DATTERO à Patrick PERREARD - Marie-Françoise GONNET à Jean-Pierre FILLION - Benjamin VIBERT à Régis PETIT - Marielle BERGERET à Christiane RIGUTTO

Présents : 22

Pouvoirs : 8

Votants : 30

Date de la convocation : 18 septembre 2025

Secrétaire de séance : Catherine BRUN

Accusé de réception en préfecture
001-240100891-20250925-25-DC092-DE
Date de télétransmission : 01/10/2025
Date de réception préfecture : 01/10/2025

Nature de l'acte : 7. Finances locales – 7.9 Participation à des sociétés privées

Objet : Présentation du rapport d'activité de la société d'économie mixte Les Énergies de l'Ain pour les exercices 2023 et 2024

Monsieur Gilles THOMASSET, vice-président délégué, rappelle que la société d'économie mixte Les Énergies de l'Ain (SEM LÉA) vise à se positionner comme un outil dédié à la mise en œuvre de la transition énergétique du département de l'Ain, notamment dans le domaine de la production d'énergies renouvelables.

Il rappelle que la communauté de communes Terre Valserhône a approuvé les statuts de la société d'économie mixte Les Énergies de l'Ain (SEM LÉA) et son entrée au capital lors de sa création en 2021.

Par courrier daté du 5 août 2025, le rapport d'activités de la SEM LÉA pour les exercices 2023 et 2024 a été transmis à la communauté de communes Terre Valserhône. Il est annexé à la présente délibération.

Les actionnaires de la SEM LÉA sont le syndicat intercommunal d'électricité et de e-communication de l'Ain (SIEA), le conseil départemental de l'Ain, les EPCI et des structures privées (ARKEA, Caisse des dépôts et consignations, Caisse d'épargne et de prévoyance Rhône-Alpes).

En particulier, il présente un bilan d'avancement des projets au 31 décembre 2024 : 39 projets sont en cours, pour une puissance d'environ 43 MW, 43 millions d'euros de CAPEX (investissement) et 4,5 millions d'euros de fonds propres. Il s'agit principalement de projets de production d'énergie photovoltaïque sur sol, sur ombrière ou sur toiture dans tout le département. Sur le territoire de la communauté de communes Terre Valserhône, le principal projet est le réseau de chaleur de l'unité de valorisation énergétique du SIVALOR d'une puissance de 8 558 kWc.

À la date du 31 décembre 2024, 10 projets de production d'énergie photovoltaïque ont été mis en service en 2023 et 2024, pour une puissance de 1,1 MWc. Il faut ajouter à cela 5 projets dont les travaux sont achevés fin 2024 et dont la mise en service est prévue début 2025, pour une puissance totale de 2,7 MWc. De plus, 18 projets ont été attribués à la SEM LÉA : les travaux sont prévus en 2025.

Afin de pouvoir porter tous ces projets et massifier le développement des énergies renouvelables dans le département, une augmentation de capital de 10 319 853 € a été votée en 2024. Par délibération n°24-DC001 du 1^{er} février 2024, la communauté de communes Terre Valserhône a approuvé une augmentation de son capital de la SEM LÉA, le portant à 166 601 € d'ici 2026.

L'article L1524-5 du code général des collectivités territoriales prévoit que « *[/]es organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur la rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance* ».

Il invite en conséquence les conseillers communautaires à bien vouloir se prononcer.

Le Conseil communautaire,

Après avoir entendu l'exposé du président,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1521-1 à L. 1525-3 et R. 1524-1 à D. 1524-7,

VU le code de l'énergie,

VU le code de l'environnement,

VU la délibération n°20-DC125 du conseil communautaire du 17 décembre 2020 relative à l'adhésion à la SEM LÉA,

Accusé de réception en préfecture 001-240100891-20250925-25-DC092-DE Date de télétransmission : 01/10/2025 Date de réception préfecture : 01/10/2025

VU la délibération n°21-DC062 du conseil communautaire du 27 mai 2021 relative à l'approbation des statuts et du pacte d'actionnaire de la SEM LÉA,

VU le rapport d'activités de la SEM LÉA pour les exercices 2023 et 2024, annexé,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport d'activités de la SEM LÉA pour les exercices 2023 et 2024.
- **DE PRENDRE ACTE** de la tenue d'un débat sur ledit rapport.
- **D'INDIQUER** que la présente délibération sera adressée au président de la SEM LÉA.
- **D'AUTORISER** le président ou le vice-président délégué à engager toute démarche et signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Président de la Communauté de Communes Terre Valselhône certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Nantua, le :

Publié le :

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La secrétaire de séance,
Catherine BRUN

Le Président,
Patrick PERRÉARD



Accusé de réception en préfecture
001-240100891-20250925-25-DC092-DE
Date de télétransmission : 01/10/2025
Date de réception préfecture : 01/10/2025

Accusé de réception en préfecture
001-240100891-20250925-25-DC092-DE
Date de télétransmission : 01/10/2025
Date de réception préfecture : 01/10/2025

Rapport de la société LEA LES ENERGIES DE L'AIN Sur la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2024

Conformément à l'article L1524-5 du code général des collectivités territoriales et au décret n°2022-1406 du 04/11/2022 relatif au rapport à produire par la société à la collectivité territoriale actionnaire et applicable depuis le 1er janvier 2023, il a été établi un rapport spécial présentant l'activité de la Société d'Economie Mixte LES ENERGIES DE L'AIN qui doit être présenté à l'assemblée délibérante de chaque collectivité actionnaire.

Les éléments concernant l'exercice 2023 ont été fournis aux collectivités actionnaires au travers du rapport de gestion approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2024.

Ils sont néanmoins repris dans le présent rapport pour respecter au mieux les exigences législatives et réglementaires.

I/ Présentation de la société

Adresse du siège social : 32 Cours de Verdun 01000 BOURG-EN-BRESSE

Gouvernance :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 4° du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'Administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et que la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs, sauf modification du mode d'exercice de la direction générale.

Le Conseil d'Administration a décidé en date du 03 novembre 2021 et du 12 juillet 2024 d'opter pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En conséquence :

- le SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE ET DE L'E-COMMUNICATION DE L'AIN, représentée par Monsieur Walter MARTIN, assume les fonctions de Présidente pour la durée de son mandat d'Administrateur,
- Monsieur Eric BERTHET assume la direction générale de la Société depuis le 03 novembre 2021 et pour une durée de 3 années à compter du 03 novembre 2024.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions du Décret n° 2022-1406 du 4 novembre 2022, Article 1, nous vous communiquons la liste des Administrateurs et leurs représentants au 31/12/24 :

1°) COLLECTIVITES TERRITORIALES

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE ET DE L'E-COMMUNICATION DE L'AIN
. Administrateur et Présidente de la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN

Représenté par :

M. Walter MARTIN

Mme Catherine PICARD

M. Alexis MORAND (en remplacement de M. Philippe GUILLOT-VIGNOT à compter du 29/11/24)

M. Stéphane MARTINAND (en remplacement de M. Vincent SCATTOLIN à compter du 29/11/24)

Mme Andrée TIRREAU

- CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN

. Administrateur de la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN

Représenté par :

M. Jean DEGUERRY

M. Christophe GREFFET

Mme Martine TABOURET

M. Jean-Yves FLOCHON

M. Damien ABAD

- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HAUT BUGEY

. Administrateur de la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN

Représentée par :

Mme Sylvie COMUZZI

- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG EN BRESSE

. Administrateur de la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN

Représentée par :

M. Jonathan GINDRE

- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX

. Administrateur de la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN

Représentée par :

M. Jacques DUBOUT

2°) COLLECTIVITES TERRITORIALES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE SPECIALE

- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES (jusqu'au 02/11/23)

. Administrateur de la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN

Représentée par :

M. Ludovic LOREAU

- COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN (jusqu'au 02/11/23)

. Administrateur de la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN

Représentée par :

M. Gilles THOMASSET

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VEYLE (depuis le 03/11/23)

. Administrateur de la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN

Représentée par :

Mme Annick GREMY

- COMMUNAUTE DE COMMUNES BUGEY SUD (depuis le 03/11/23)

. Administrateur de la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN

Représentée par :

M. Michel-Charles RIERA

- COMMUNAUTE DE COMMUNES de Miribel et du Plateau (depuis le 03/11/24)

. Administrateur de la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN

Représentée par :

Mme Christine FRANCOIS

- COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE ET SAÔNE (depuis le 03/11/24)

. Administrateur de la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN

Représentée par :

M. Bertrand VERNOUX

3°) REPRESENTANT AUTRES ACTIONNAIRES

- ARKEA

. Administrateur de la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN

Représentée par M. Vincent NEUVILLE

- CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

. Administrateur de la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN

Représentée par M. Emmanuel MONNET

- CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE RHONE ALPES

. Administrateur de la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN

Représenté par Mme Géraldine ROLLAND depuis le 12 juillet 2024 en remplacement de M. Gérald CAMELIO

4°) Directeur Général de la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN

M. Eric BERTHET

Historique :

Il convient de rappeler que la SEM LEA – LES ENERGIES DE L'AIN, a été constituée suivant acte reçu par Me Stéphane VIEILLE, Notaire à BOURG EN BRESSE (Ain), le 3 novembre 2021 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés le 6 janvier 2022.

Objet social :

Elle a pour objet, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales et participations, d'intervenir dans le Département de l'Ain et dans les zones limitrophes audit département dans les domaines suivants, sous réserve des monopoles accordés par la loi à certaines professions, et pour les seuls sujets relevant des compétences des collectivités territoriales actionnaires :

i - la fourniture de toutes prestations de services destinées à favoriser l'étude, la conception, la mise en œuvre, la construction, l'exploitation, la promotion, l'extension, la rénovation, la maintenance, le démantèlement, le recyclage, le financement et les garanties associées, la coordination d'un ou plusieurs projets en relation avec la production, la commercialisation, la distribution, le stockage, la promotion, la consommation, l'utilisation d'énergies par des personnes publiques ou privées

(personnes physiques ou morales) ou l'isolation des bâtiments, y compris lorsque ces opérations relèvent d'une mission d'ordre public ;
ii - la fourniture de prestations d'assistances administratives, financières, comptables, juridiques, informatiques, logistiques, techniques au profit de structures desquelles la société est membre ou associée, et qui exercent une activité semblable ou connexe à celles-visées au point i ;
iii - La promotion des énergies renouvelables et des outils permettant l'optimisation de la performance énergétique ;
iv - Toute opération immobilière, de construction ou d'aménagement en relation avec une opération visée au point i, ii ou iii sous réserve de disposer du capital minimum requis par les textes en vigueur à ces fins.

Domaine d'activité :

La société réalise tout projet en faveur de la Transition énergétique dans l'Ain, et notamment pour la production d'énergie et de chaleur renouvelable.

Salariés :

La société n'emploie aucun salarié.

II/ Etat des relations avec la collectivité territoriale

Activités de la Société :

Est présenté ci-après un bilan synthétique des projets à fin 2024 :

39 projets confiés à la SEM LEA
(43 MW, 43 M€ CAPEX, 4,5 M€ FP)

Chaque collectivité pourra y retrouver les projets concernant son territoire.

Collectivité	Site	Puissance [kWc]
JASSERON	Aérodrome de Bourg-en-Bresse	13 600
CC BUGEY SUD	Ancienne décharge des Erruts CEYZERIEU	998
CC de la Dombes	Antenne VILLARS-LES-DOBES	31
CC de la Dombes	Recyclerie de la Dombes CHÂTILLON/CHALARONNE	57
CC de la Dombes	Local ORANGE CHÂTILLON/CHALARONNE	80
CC de la Dombes	Hôtel d'entreprises CHÂTILLON/CHALARONNE	88
CC de la Dombes	Ancienne décharge NEUVILLE-LES-DAMES	999
CC de la Veyle	Gymnase VONNAS	291
CC de la Veyle	Gymnase PONT-DE-VEYLE	138
CC de la Veyle	Parking base de loisirs CORMORANCHE/SAÔNE	450
CC Val de Saône Centre	Parking gymnase ST-DIDIER/CHALARONNE	499
CC Val de Saône Centre	Complexe VISIOSPORT MONTCEAUX	30
CC Val de Saône Centre	Complexe VISIOSPORT MONTCEAUX	468
CC Val de Saône Centre	Gymnase ST-DIDIER/CHALARONNE	130
CD01	Collège Yvon Morandat ST-DENIS-LES-BOURG	206
CROZET	Centre technique	36
CROZET	Parking de la Télécabine	500
FOISSIAT	Groupe scolaire et cantine	139
GEX	Parking CHAUVILLY	433
GEX	Parking TURET	189
GEX	Espace PERDTEMPS	271
GROSLÉE-ST-BENOÎT	Local technique	9
LA BOISSE	Parking école	205
LA BOISSE	Projet préau	29
LAIZ	Parking SUPER U Partie communale	369
MANZIAT	Parking stade	269
MÉZÉRIAT	Groupe scolaire	231
PONT-D'AIN	Parcelles	10 740
PONT-DE-VAUX	Parking privé	499
PORT	Couverture des terrains de pétanque	282
PORT	Parking salle polyvalente	500
SAVIGNEUX	École primaire	100
ST-GENIS-SUR-MENTHON	Parcelle communale	999
ST-MARCEL-EN-DOBES	Ecole primaire	102
ST-MARCEL-EN-DOBES	Parking halte ferroviaire	121
TOUSSIEUX	Salle polyvalente	9
TOUSSIEUX	Locaux techniques + bâtiment périsco	36
VALSERHÔNE	Réseau de chaleur	8 558
VIRIAT	Locaux techniques	283

42 974

Les projets PV attribués à la SEM LEA construits :

Fin 2024, 10 centrales photovoltaïques sont en service, pour une puissance de 1,1 MWc.

Opération	Etat d'avancement au 09/05/2025	Puissance (kWc)
Ecole_primaire_SAVIGNEUX	Mis en service le 23/10/24	111
Ecole_ST_MARCEL_EN_DOMBES	Mis en service le 23/10/24	101
Future_Recyclerie	Mis en service le 13/11/24	57
GS_MEZERIAT	Mis en service le 19/10/23	231
Hotel_entreprises_CC_Dombes	Mis en service le 13/11/24	88
Locaux_techniques_GROSLEE	Mis en service le 12/12/23	9
Locaux_techniques_TOUSSIEUX	Mis en service le 04/04/24	9
Toiture Bâtiment VISIOPORT	Mis en service le 30/09/24	30
Ombrières_Parking_StadeChauvily	Mis en service le 31/07/24	433
Salle_polyvalente_TOUSSIEUX	Mise en service le 04/04/24	35
		1 104

Les projets PV attribués à la SEM LEA en cours de construction :

Fin 2024, les travaux des centrales ci-dessous étaient achevés avec des mises en service début 2025, permettant d'atteindre une puissance de 2,7 MWc en service en mars 2025.

Opération	Etat d'avancement au 09/05/2025	Puissance (kWc)
College_ST_DENIS_LES_BOURG	Mis en service le 28/02/25	206
Groupe_scolaire_FOISSIAT	Mis en service le 28/02/25	137
Gymnase_VONNAS	Mis en service le 10/03/25	291
Ombrières_Batiment_VISIOSPORT	Mis en service le 28/02/25	468
Ombrières_Gymnase_ST_DIDIER	Mis en service le 28/02/25	500

*** Les projets PV attribués à la SEM LEA prévus en travaux en 2025 :**

CROZET Centre technique
 ST MARCEL EN DOMBES Parking halte Ferroviaire
 Soit 157 kWc supplémentaires mi-2025.

VIRIAT Locaux Techniques
 PONT DE VAUX
 LAIZ Parking
 PORT Ombrières
 MANZIAT Ombrières
 LA BOISSE Ombrières
 CORMORANCHE Ombrières
 PONT DE VEYLE Gymnase

GEX Espace Perdtemps
CROZET Parking Télécabine
Centrales au sol de Neuville-les-Dames et Saint-Genis-Sur-Menthon (selon dates de parution de l'arrêté tarifaire « petits sols »)

Centrales au sol de Belley et Serrières-de-Briord (RHONA'LEA)
Centrale au sol de PONT D'AIN (travaux préparatoires)
Réseau de Chaleur Urbain VALSERHONE

Soit environ 3 MWc de puissance installée supplémentaire fin 2025 et un objectif de 22 MWc fin 2026.

*** Les autres projets en cours de co-développement**

AGRILEA : démarrage du développement de quelques projets prévu en 2025
RHONA'LEA : centrales PV de Ceyzérieu et autres sur foncier CNR
Aérodrome de Bourg-en-Bresse à Jasseron (13 MWc): Dépôt PC envisagé avant fin 2025
GRAND BOURG ENERGIES : démarrage du développement de projets envisagé en 2025

Concours financiers :

Une seule collectivité est concernée par des contrats passés avec la SEM LEA, à savoir le SIEA.

Les contrats suivants ont été signés avec le SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE ET DE L'E-COMMUNICATION DE L'AIN, actionnaire et Président :

- Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur un projet d'installation photovoltaïque propre à :

- La commune de Méziat
- La CC Val de Saône Centre ;
- La commune de CROZET ;
- La commune de GEX (ombrières) ;
- La commune de PONT DE VAUX ;
- La commune de SAVIGNEUX ;
- La commune de ST MARCEL EN DOMBES ;
- La commune de ST GENIS SUR MENTHON;
- La commune de TOUSSIEUX ;
- La commune de VIRIAT ;
- Le Département pour le Collège ST DENIS LES BOURG (CD01) ;
- La CC de la VEYLE ;
- La CC de la DOMBES ;
- La commune de CROZET Ombrières ;
- Contrat AMO pour le projet CORMORANCHE SUR SAONE ;
- La commune de GROSLEE ST BENOIT ;
- La commune de LAIZ ;
- La commune de FOISSIAT ;
- La commune de BREGNIER-CORDON ;
- La commune de Gex (Espace Perdtemps en 2024) ;
- Le Département (collège de Reyrieux) ;
- Les communes de La Boisse, Manziat et Port

- Accord-cadre prestations de services support administratif et technique nécessaire au démarrage de la Société LEA-LES ENERGIES DE L'AIN.

- Contrat de location d'un véhicule.

Autres concours financiers :

Aucun apport en compte courant d'associés, de garanties d'emprunt, d'aides ou de tout autre concours financier ont été octroyés à la société LEA – LES ENERGIES DE L'AIN par les collectivités.

III/ Modification des statuts depuis 5 ans le cas échéant

Une modification des Statuts est intervenue suite à l'augmentation de capital réalisée le 29 novembre 2024.

IV/ Evolution de l'actionnariat depuis 5 ans le cas échéant

Le capital social à la création de la société, fixé à 2 065 600 euros, divisé en 2 065 600 actions réparties de la façon suivante :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE ET DE L'E-COMMUNICATION DE L'AIN	537 056 actions
DEPARTEMENT DE L'AIN	537 056 actions
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG EN BRESSE	103 280 actions
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GES	103 280 actions
COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT BUGEY AGGLOMERATION	103 280 actions
COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE SAONE	26 853 actions
COMMUNAUTE DE COMMUNES BUGEY SUD	26 853 actions
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTIERE A MONTLUEL	26 853 actions
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES	26 853 actions
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VEYLE	26 853 actions
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU	26 853 actions
COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMBES SAONE VALLEES	26 853 actions
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN	26 853 actions

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	26 852 actions
CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	41 312 actions
LE CREDIT MUTUEL ARKEA	41 312 actions
LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	357 349 actions

Ce capital social a été augmenté en 2024 pour le porter à 12 385 453 €.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires réunie le 20 juin 2024 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 10 749 845 euros par la création de 10 749 845 actions nouvelles de 1 euro de nominal chacune.

A l'issue de la période de souscription, le Conseil d'Administration du 29 novembre 2024 a décidé de valider la réalisation définitive de l'augmentation de capital à 10 319 853 actions nouvelles de 1 euro de nominal chacune.

Le capital social de la Société est donc désormais de 12 385 453 €.

Il est libéré à hauteur de 5 889 552 € fin 2024.

Le tableau ci-dessous présente la répartition par actionnaire de la détention des actions.

	Nombre d'actions souscrites au 08/11/24	d'actions détenues après augmentation de capital	% détention de capital après augmentation de capital
SIEA	2 794 960	3 332 016	26,90%
Département	2 794 960	3 332 016	26,90%
GBA	537 492	640 772	5,17%
HBA	537 492	640 772	5,17%
PGA	537 492	640 772	5,17%
CC BUGEY SUD	139 748	166 601	1,35%
CCDSV	139 748	166 601	1,35%
CC DOMBES	139 748	166 601	1,35%
CCVSC	139 749	166 601	1,35%
CC VEYLE	139 748	166 600	1,35%
CC BRESSE ET SAONE	139 748	166 601	1,35%
3CM	139 749	166 602	1,35%
CCMP	139 748	166 601	1,35%
CCPB - TVI	139 748	166 601	1,35%
BDT	1 859 723	2 217 072	17,90%
ARKEA	-	41 312	0,33%
CERA	-	41 312	0,33%
	-	-	
TOTAL	10 319 853	12 385 453	100%

V/ Etat de l'ensemble des participations de la société, directes ou indirectes, au capital d'autres sociétés ou GIE, au 31/12/2024

Les participations, directe ou indirecte, au sens de l'article L 233-4 du code de commerce, au capital d'autres sociétés ou groupements d'intérêt économique, suivantes sont intervenues au cours de l'exercice 2024 : VALSERHONE CHALEUR le 30 décembre 2024

Ainsi, au 31 décembre 2024, la SEM LEA détient des participations dans les sociétés suivantes :

Société	Domaine d'Activité	Motif	Montant du Capital Social	% détenu par la SEM LEA	Autres actionnaires
PONT D'AIN ENERGIES	Production d'EnR	Centrale PV au sol à Pont d'Ain	1 000 €	30%	VALOREM
AGRILEA	Production d'EnR	Développement de projets sur terrains agricoles et Naturels	50 000 €	50%	Chambre d'Agriculture 01, FDSEA01,JA01
VALSERHONE CHALEUR	Production de chaleur renouvelable	Production de chaleur renouvelable à partir de l'UVE du SIVALOR	60 000 €	15%	DALKIA, Commune de VALSERHÔNE, SIVALOR

VI/ Description des principaux risques et incertitudes d'ordre financier, juridique, technique, et conjoncturel

En 2023, nous signalions les évolutions des coûts de construction suite à la crise COVID et à la crise énergétique ainsi que l'augmentation des frais financiers qui, malgré la hausse des tarifs d'achat de l'électricité en 2023, rendaient plus difficiles l'atteinte de bons niveaux de rentabilité pour certains projets.

Fin 2024, les incertitudes demeurent sur le soutien de la filière PV par l'ETAT, notamment au travers des tarifs garantis pour la tranche 100-500 kWc et le « Petit sol < 1MWc » pour lequel l'arrêté tarifaire attendu depuis 2 ans n'est toujours pas publié.

VII/ Etat des procédures de prévention et de détection des faits d'atteinte à la probité mis en œuvre par la société, dont celles mise en œuvre /article 3 loi n°2016-1691 3° Une

cartographie des risques prenant la forme d'une documentation régulièrement actualisée et destinée à identifier, analyser et hiérarchiser les risques d'exposition de la société à des sollicitations externes aux fins de corruption, en fonction notamment des secteurs d'activités et des zones géographiques dans lesquels la société exerce son activité »

Aucune procédure de prévention et de détection des faits d'atteinte à la probité n'a été mise en œuvre par la société.

VIII/ Contrôles éventuels dont la société fait l'objet

Date	Organismes de contrôle	Les sujets traités
14 Avril 2025	Chambre Régionale des Comptes	Gestion de la Société

IX/ Modalités de contrôle analogue pour les sociétés publiques locales 2022 hors gouvernance

Non Concerné.

X/ Bilan de la gouvernance des élus 2023 - 2024

Conseils d'Administration :

CONSEILS D'ADMINISTRATION de la SEM LEA - Gouvernance par les représentants des collectivités

Date	Nombre d'administrateurs représentant les collectivités présents	Nombre d'administrateurs représentant les collectivités représentés	Taux de présence	Taux de représentation	Nombre de résolutions	taux de Vote favorable	taux de Vote défavorable	taux d'abstention
24/02/2023	13	0	87%	0%	6	100%	0%	0%
07/04/2023	10	3	67%	20%	6	100%	0%	0,93%
09/06/2023	10	5	67%	33%	6	100%	0%	0,93%
17/10/2023	11	1	73%	7%	12	100%	0%	2,31%
20/12/2023	11	2	73%	13%	7	100%	0%	0,79%
16/02/2024	8	5	53%	33%	8	100%	0%	0%
21/03/2024	9	4	60%	27%	1	100%	0%	0%
12/04/2024	8	3	53%	20%	6	100%	0%	0%
12/07/2024	9	2	60%	13%	9	100%	0%	0%
10/09/2024	8	0	53%	0%	2	100%	0%	0%
27/09/2024	9	0	60%	0%	5	100%	0%	0%
29/11/2024	9	0	60%	0%	9	100%	0%	0%

Il faut noter que les abstentions indiquées dans le tableau ci-dessus n'ont pas été du fait des représentants des collectivités.

Ainsi, toutes les décisions du Conseil d'Administration ont été prises avec une position favorable de tous les représentants des collectivités.

Assemblées générales :

ASSEMBLEES GENERALES de la SEM LEA - Gouvernance par les représentants des collectivités

Date	Type d'AG	Nombre de représentants des collectivités présents	Nombre de représentants des collectivités représentés	Taux de présence	Taux de représentation	Nombre de résolutions	taux de Vote favorable	taux de Vote défavorable	taux d'abstention
09/06/2023	AG ordinaire	10	3	71%	21%	4	100%	0%	0%
20/06/2024	AG ordinaire	9	2	64%	14%	4	100%	0%	0%
20/06/2024	AG Extraordinaire	9	2	64%	14%	4	100%	0%	0%

Toutes les décisions des Assemblées Générales ont été prises avec une position favorable de tous les représentants des collectivités.

Décisions stratégiques de la Société :

Date	Décisions stratégiques de la société	Position prises par ces représentants sur les décisions stratégiques	Position suivie par les instances de la société ? Oui / Non
20 juin 2024	Augmentation de capital	Favorable	Oui

XI/ Eléments de rémunération, fixes, variables et exceptionnels, ainsi que les avantages en nature accordés aux représentants de la collectivité, ainsi qu'aux mandataires sociaux

Rémunération du Directeur Général

Monsieur Eric BERTHET perçoit une rémunération au titre de son mandat de Directeur Général de la société, fixée par décision du Conseil d'Administration. Il ne bénéficie d'aucun avantage particulier.

Aucun Administrateur ne perçoit de rémunération ou d'avantages particuliers.

XII/ Situation financière de la société

Synthèse du Bilan et du compte de résultat

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2023

L'exercice est le deuxième de la société et a eu une durée de 12 mois.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 28 355 €.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit de 134 766 euros composé essentiellement de charges pour couvrir les dépenses de la structure.

Des investissements ont été réalisés à hauteur de 605 433 euros afin de financer des travaux de construction et le démarrage de projets.

La trésorerie à la clôture était de 1 172 250 euros.

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2024

L'exercice est le troisième de la société et a eu une durée de 12 mois.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 191 369 €.

Le résultat net de l'exercice fait apparaître un déficit de 154 449 euros composé essentiellement de charges pour couvrir les dépenses de la structure.

Des investissements ont été réalisés à hauteur de 2 439 687 euros afin de financer des travaux de construction et le démarrage de projets.

La trésorerie à la clôture était de 3 082 284 euros.

XIII et XIV/ Chiffre d'affaires

Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité de la société

SEM LEA			
DETAIL CHIFFRE D'AFFAIRES en €			
	2022	2023	2024
ETUDES AUTO CONSOMMATION COLLECTIVE	0	14 000	10 500
AUTRES PRESTATIONS	0	8 247	133 159
PRODUCTION ELECTRICITE	0	1 940	47 710

Ce chiffre d'affaires correspond à de l'activité exercée pour le compte propre de la SEM.

Date et signature du Directeur Général

12/08/25

